

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'IMPORTATION DE BŒUF—LA POSSIBILITÉ D'ACCORDS AVEC L'Australie ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

**M. John Wise (Eigin):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce et du ministre de l'Agriculture, peut-être pourrais-je adresser ma question au premier ministre. Confirmerait-il ou nierait-il les rapports voulant que des accords commerciaux entre le Canada et les gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont été conclus concernant l'importation de bœuf de ces deux pays?

[Français]

**M. Marcel Roy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur le président, je prend avis de la question, et je donnerai les renseignements à l'honorable député.

\* \* \*

[Traduction]

### LA SANTÉ

LES RAPPORTS RELATIFS AU DÉPÔT DE POISON DANS LE LAIT DANS LA RÉGION DE CHILLIWACK—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

**M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est):** Monsieur l'Orateur, on a raconté qu'un producteur laitier de la vallée du Fraser avait téléphoné à un poste de radio pour dire qu'il venait de mettre du poison dans le lait. En l'absence du ministre de l'Agriculture, j'aimerais demander à son secrétaire parlementaire si le ministre en a été informé et s'il a ordonné une enquête à ce sujet.

**M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social):** Monsieur l'Orateur, ce fait a été porté à l'attention de la direction de la protection de la santé. Je crois être en mesure de rassurer le député. Le ministre prend cette affaire au sérieux même s'il peut s'agir d'une mauvaise plaisanterie. Toutes les expéditions de lait sur Chilliwack ont été arrêtées et seront vérifiées et approuvées avant que le lait ne soit distribué. S'il s'agit vraiment d'une mauvaise plaisanterie ou d'une farce, elle coûtera fort cher aux contribuables.

\* \* \*

### QUESTION POSÉE AU CABINET

**M. Ken Hurlburt (Lethbridge):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Comme nous avons un groupe de distingués parlementaires de l'Australie à la tribune et comme les éleveurs canadiens ont perdu plus d'argent ces dernières semaines que jamais dans toute l'histoire de ce pays, le premier ministre demanderait-il à nos invités de là-bas de se trouver un autre marché pour leur bœuf pour nous donner le temps de récupérer.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

● (1500)

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

#### LA LOI ANTI-INFLATION

DÉPÔT DES RECOMMANDATIONS AU SUJET DES CONVENTIONS COLLECTIVES TOUCHANT CERTAINS CONSEILS SCOLAIRES

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** J'aimerais déposer des exemplaires des recommandations faites au Directeur en vertu de la loi anti-inflation au sujet

#### Bilinguisme et trafic aérien

des conventions collectives touchant la Commission scolaire du comté de Wentworth, la Commission des écoles séparées catholiques romaines du comté de Prescott et Russell et la Commission des écoles séparées catholiques romaines du district de Sudbury.

\* \* \*

### LES TRANSPORTS AÉRIENS

DÉCLARATION AU SUJET DU CONTRÔLE BILINGUE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, premièrement, j'aimerais déposer, dans les deux langues officielles, copies du décret du conseil nommant l'honorable W. R. Sinclair, de la cour d'appel d'Edmonton et l'honorable Julien Chouinard, de la cour d'appel de Québec, membres de la commission chargée d'étudier les aspects relatifs à la sécurité du contrôle bilingue de la circulation aérienne, et précisant le mandat de la Commission.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lang:** L'aviation en général, en dehors de l'aviation commerciale, est extrêmement importante au Canada, surtout en raison de notre vaste espace et de nos revenus élevés, nous pouvons donc profiter des modes de transport les plus rapides pour parcourir nos grands espaces. Cette constatation s'applique aux Canadiens anglophones tout comme aux Canadiens qui se sentent beaucoup plus à leur aise, ou tout simplement à leur aise lorsqu'ils parlent français, surtout dans les vastes régions se trouvant au nord de la province de Québec. Cela nous a conduit, il y a quelque temps, à examiner la question du contrôle bilingue, dans cette région, de la circulation aérienne et nous avons fait un certain progrès dans cette voie.

Il importe que je signale à la Chambre que tout ce que nous avons fait jusqu'ici, c'est d'étendre à cinq aéroports de la province de Québec le contrôle bilingue du trafic aérien en vol à vue et de faire savoir que dans un avenir prochain cela sera étendu à deux autres aéroports de cette province. Il est important de noter qu'à part certains services de radio dans cette langue, c'est tout ce qui a été fait et que tout cela a été fait sans opposition de la part des contrôleurs ni des pilotes au Canada.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lang:** La considération essentielle dans cette politique telle qu'elle a été élaborée jusqu'ici et telle qu'on l'entrevoit dans l'avenir, c'est que les normes et les pratiques de sécurité actuellement fort strictes visant l'utilisation des avions au Canada n'ont pas été et ne seront ni relâchées ni compromises. Nous avons fait connaître certains projets qui sont plus controversés. Il s'agit plus spécialement de notre intention d'étudier des procédures de contrôle bilingue du trafic aérien dans la grande zone montréalaise, de contrôle intégralement bilingue dans la province de Québec, et ce, tant pour le vol aux instruments que pour le vol à vue. Vu la complexité de notre trafic aérien, due à l'intérêt que suscite l'aviation en général, il a fallu prendre le temps d'élaborer des procédures spécialement adaptées à la région mais cependant conformes à l'engagement formel que nous avons pris d'assurer le maintien des normes et méthodes de sécurité. Cette sécurité, dont notre pays a lieu d'être fier, ne sera ni amoindrie ni compromise.